

Hier, aujourd'hui, demain

Les retraités sont une force incontournable de la lutte et de la revendication. L'UCR-CGT déploie, depuis plusieurs mois, des initiatives, des actions pour rassembler et obtenir le droit de bien vivre cette nouvelle étape qu'est la retraite dans le parcours de vie.

Rien d'étonnant que la consultation « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* » ait connu un tel succès. Rien d'étonnant, non plus, qu'au fil des actions de plus en plus de retraités se retrouvent dans nos écrits et nos appels à manifester. Rien d'étonnant, encore, que dans le grand mouvement contre la réforme des retraites, ils et elles soient dans la rue, en masse.

Les retraités clament leur exaspération d'être culpabilisés, montrés du doigt, et de voir la situation de milliers d'entre eux se dégrader et la pauvreté s'installer durablement. Ils disent, haut et fort, qu'ils sont utiles à la société, utiles à l'économie, utiles à la transmission des savoir-faire.

Il est essentiel de reconquérir :

- des services publics de qualité sur tout le territoire, avec des accueils physiques, des fonctionnaires qualifiés et formés ;
- un système de santé public, pour la médecine de ville et hospitalière, avec, là aussi, des personnels en nombre, des médecins au plus proche des besoins de la population.

Ils revendiquent une augmentation des pensions et retraites de base et complémentaires. C'est indispensable pour l'économie et c'est possible.

Ces revendications sont portées en lien avec les actifs : exiger un maillage territorial de transports, de communication, de soins, de culture, c'est garantir le maintien des emplois, des services pour les besoins de tous, pour le bien vivre au quotidien, quel que soit le lieu de résidence.

Rien ne sera plus pareil. Les discours tels que « *il manque des financements* », « *nous devons faire des économies* », « *nous allons droit dans le mur* », « *fini l'abondance* », « *sobriété énergétique* », et les appels incessants à se serrer la ceinture, à faire des efforts... ça ne passe plus !

Les mensonges du gouvernement et du Medef, suite à la proposition de loi de la réforme des retraites, ont mis à nu la réalité de leurs intentions : ils sont bel et bien au service du grand patronat et de la finance. Dévoilant les véritables raisons des politiques menées pour détruire les services publics, la Sécurité sociale, l'industrie, tout ce qui a fait la richesse de notre pays au sortir de la guerre, la suffisance, la morgue et le mépris affiché, tout au long de ce conflit, ont enfin permis de faire basculer l'opinion publique.

« *Argumentons avec force, argumentons sans relâche* », a déclaré Marie Buisson, dans le rapport d'ouverture du 53^e Congrès de la Cgt.



MIREILLE PAUME

Membre du Bureau de l'UCR-CGT

SOMMAIRE

ÉDITO : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

CONSULTATION NATIONALE : ET ILS SONT OÙ LES RETRAITÉS ? p. 2

CDCA : PARLONS TERRITOIRE, POUR VIVRE SUR NOS TERRITOIRES p. 5

ZFE : DES GHETTOS NOUS GUETTENT p. 6

LOGEMENT : CLASSEMENT ÉNERGÉTIQUE CONTESTÉ p. 7

UCR-Actualités et documents du Congrès

UCR-Actualités est une source d'informations essentielle et appréciée des militants. Ceci est d'autant plus important que l'ensemble des documents préparatoires du 12^e Congrès de l'UCR-CGT seront envoyés, en partie, par ce canal. En ce sens, nous avons besoin de mettre à jour la liste des destinataires et de leurs coordonnées. Les organisations de l'UCR-CGT ont reçu par mail, le 9 mars dernier, les éléments utiles à cette actualisation. N'oubliez pas de faire le nécessaire au plus vite. Pour tout renseignement, contactez l'UCR par mail : ucr@cgt.fr

Consultation nationale de l'Union confédérale des retraités CGT

janvier à avril 2022

Bulletin
de pension

De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

la
cgt
retraités

Et ils sont où les retraités ?

Dans la rue, pour défendre, bien sûr, leur système de retraites, et, sûrement, pour exprimer un ras-le-bol, un rejet de cette politique néolibérale. Politique qui tourne le dos aux besoins des populations, jeunes, actifs et retraités.

Des experts, des penseurs, des chercheurs, perchés dans leur bureau, loin de la réalité, s'expriment au nom des retraités, décortiquent les besoins et, au final, aboutissent à une image tronquée, déformée, et parfois inventée, de la situation réelle dans laquelle vivent les retraités.

En janvier 2022, l'UCR-CGT lance la consultation « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* », dans la continuité des actions menées les mois précédents. Actions réussies, en territoire, avec l'implication des USR et des UFR, le 31 mars, le 1^{er} octobre, puis à Paris, le 2 décembre 2021, etc. Ces actions se sont déroulées après une crise sanitaire, suivie d'une crise économique et se poursuit avec une crise sociale sans précédent.

Le Comité général des 24 et 25 novembre 2021 a décidé de mettre en place des actions pour exiger une revalorisation immédiate des pensions et des retraites, à hauteur de 300 euros pour tous, et de donner la parole aux retraités au travers d'une consultation nationale. Cela a tracé la voie pour une activité revendicative spécifique, tout en faisant le lien avec les nombreuses actions des actifs.

Cela a permis de reprendre, après la pandémie, pratiquement dans toutes les USR, les réunions, les débats, et de faire le point de l'état de santé, de l'état d'esprit, des retraités.

La santé, dans toute sa dimension, a été au cœur des échanges, normal après cet épisode traumatique qui a révélé l'ampleur du désastre des politiques publiques successives.

Mais, bien vite, d'autres sujets de préoccupation se sont fait jour. Être à la retraite, c'est pouvoir choisir ses activités, c'est une plus grande liberté d'action, moins d'horaires, plus de loisirs, plus d'indépendance, être enfin maître de son temps. Sauf que, la réalité n'est pas aussi idyllique, la situation des retraités ne cesse de se dégrader au fil des ans, au fil des réformes, au fil des décisions prises par les gouvernements successifs qui ne voient dans le paiement des retraites qu'une charge pour la Nation !

**PLUS DE 6000 RETRAITÉS DE TOUTE LA FRANCE
ONT RÉPONDU**

Ce panel est bien plus large que celui de la plupart des enquêtes d'opinion réalisées. Un travail sans précédent été effectué dès la prise de décision de cette consultation : sa conception, son élaboration, sa distribution, l'aide au remplissage, les retours, l'exploitation des réponses, leur saisie et enfin... les résultats.

Ce sont des centaines de camarades qui se sont mobilisés tout au long du processus pour aboutir, aujourd'hui, à la restitution.

Un livret a été rédigé et envoyé aux USR et aux UFR. Ce travail ne doit pas rester dans les tiroirs, dans les ordinateurs. Il doit servir à alimenter notre activité, à renforcer nos revendications, à partager avec ceux qui douteraient encore que l'activité syndicale des retraités est utile.

QUI SONT-ILS ?

La première partie de la consultation concerne la connaissance des répondants. Ainsi, nous savons que : 62 % sont des hommes, 31 % sont des femmes, que 57 % sont en couple, 31,5 % vivent seuls, et que 43 % habitent en zone urbaine et 33 % en zone rurale.

54 % des répondants ont un niveau de retraite situé entre 1 400 € et 2 100 €, 24 % entre 2 100 € et 3 000 €, près de 14 % entre 600 € et 1 200 €, et près de 10 % sont en dessous du seuil de pauvreté. Beaucoup n'ont pas répondu à l'ensemble des questions, ce qui ne donne pas forcément un total de 100 %.

Nous faisons le constat que de nombreuses questions n'ont pas été renseignées. L'expression de ses propres besoins n'est pas naturelle et encore moins

spontanée. La pudeur, la culpabilisation ou l'incompréhension de la question en sont peut-être les raisons.

PEUVENT-ILS RÉPONDRE À LEURS BESOINS ?

Est-ce que leur pension permet aux retraités de répondre à leurs dépenses, à leurs besoins ? Cela a été l'objet de la seconde partie de la consultation suivant plusieurs thèmes.

Le logement et les charges du logement :

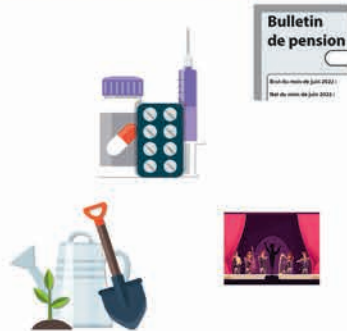
87 % des répondants peuvent se chauffer et s'éclairer convenablement toute l'année, 10 % sont dans l'incapacité d'assumer les coûts de l'énergie. Toutefois, les commentaires démontrent que beaucoup parmi les 87 % qui assument ces charges, le font souvent au prix de restrictions (coupure du chauffage la nuit, température moins élevée, demande d'aide au remplacement des systèmes de chauffage ou d'éclairage).

50 % doivent maîtriser leur consommation. Réduire l'utilisation d'appareils, lave-linge, lave-vaisselle, moins de douches et parfois réutilisation de l'eau (arrosage, lavage, etc.)

Près de 80 % des répondants sont propriétaires. Si 78 % déclarent pouvoir assumer l'entretien de leur logement, ils expriment aussi l'impossibilité d'assu-



Ici à Paris le 31 mars 2021, les retraités ne lâchent pas sur la revalorisation de leurs pensions.



mer les gros travaux, la rénovation, le changement de chaudière, l'adaptation du logement au vieillissement. À noter que l'enquête a été réalisée avant l'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie et des matériaux.

La nourriture :

Les répondants ont aussi exprimé à 92 % pouvoir se nourrir correctement, mais faire tout de même attention aux prix, voire acheter plus bas de gamme.

La fiscalité :

80 % dénoncent l'injustice des taux de TVA. Ils demandent la réduction, voire la suppression, de la TVA sur les produits de première nécessité. Ils vivent la CSG comme un impôt injuste.

La santé et les soins :

Si 82 % assurent pouvoir se soigner, 67 % ont dû renoncer à des soins, en majorité de spécialistes, par manque de médecins, du fait du coût très élevé des prothèses dentaires, auditives... et des soins dit de « confort ».

L'accès à l'hôpital public est possible pour 71 % des répondants, mais souvent avec des délais trop longs et un éloignement important.

Les déserts médicaux sont cités dans la majorité des cas, avec des difficultés à avoir un médecin traitant ou un spécialiste.

La vie sociale et culturelle :

Si 83 % estiment avoir une vie sociale, culturelle, et des loisirs satisfaisants, ce sont tout de même les loisirs et la culture qui seront les premiers postes sur lesquels les répondants vont faire des économies.

Les services publics :

Si 66 à 90 % des retraités répondent avoir accès aux services publics administratifs, à La Poste, aux télécommunications, 48 % n'ont plus de bureaux de poste dans leur commune, ont des services administratifs avec des horaires restreints, ce qui ne facilite pas leur accès.

Quant au numérique, les répondants expriment leur manque de maîtrise, le coût des matériels et des consommables trop élevé et les zones blanches qui les excluent du système, également le manque d'humanité face aux automates et aux robots.

Là aussi, les commentaires expriment une vraie attente en matière de services publics, d'horaires, de proximité et surtout d'avoir des interlocuteurs formés, en capacité de régler leur problème.

Les transports en commun :

Pour 33 %, le manque de transports en commun accentue encore plus cette situation, à cause des horaires, de la faible fréquence, de l'inadaptation aux handicaps, des dysfonctionnements... Cela oblige la plupart des personnes à utiliser leur voiture, tout en espérant pouvoir conduire longtemps.

PENSEZ-VOUS QU'UNE AUGMENTATION DE VOTRE PENSION EST NÉCESSAIRE ?

88 % répondent OUI ! Pour une majorité, dont la pension se situe entre 1 400 et 2 000 €, l'augmentation souhaitée correspond au complément nécessaire pour atteindre les 2 000 € de pension (niveau du Smic revendiqué par la CGT). Par ailleurs, pour ceux qui se retrouvent dans la tranche de 600 € à 1 200 € par mois, l'augmentation demandée se situe entre 200 €, 300 €, voire 500 €.

Les répondants expriment aussi une nécessaire revalorisation pour retrouver leur niveau de vie qu'ils avaient en activité.

JUGEZ-VOUS UTILE LE SYNDICALISME RETRAITÉ ?

91 % répondent OUI. Cela nous donne des perspectives pour continuer d'aller à la rencontre des retraités et de développer le syndicalisme retraité.

Pour 2022 et 2023, malgré les augmentations des pensions de base et complémentaires obtenues grâce aux luttes, le compte n'y est pas. L'UCR-CGT et ses organisations, à l'appui des besoins exprimés par les retraités dans cette consultation, s'engagent à construire avec eux les revendications répondant à leurs besoins. Partie prenante du mouvement social, riches des combats menés pour améliorer les conditions d'existence du monde du travail, les retraités ne renonceront pas aux conquêtes de droits chèrement acquis pour le bénéfice de tous.

CATHY TRAN-PHUNG CAU ET MIREILLE PAUME



Parlons territoire, pour vivre sur nos territoires

Territoire* (nom masculin) (latin territorium) : Portion de l'espace terrestre dépendant d'un État, d'une ville, d'une juridiction ; espace considéré comme un ensemble formant une unité cohérente, physique, administrative et humaine : le territoire national. Synonymes : circonscription - nation - pays.

Étendue dont un individu ou une famille d'animaux se réserve l'usage.

Espace relativement bien délimité que quelqu'un s'attribue et sur lequel il veut garder toute son autorité : sa chambre, c'est son territoire.

CONNAÎTRE LA POLITIQUE DU TERRITOIRE POUR NOTRE APPROCHE REVENDICATIVE

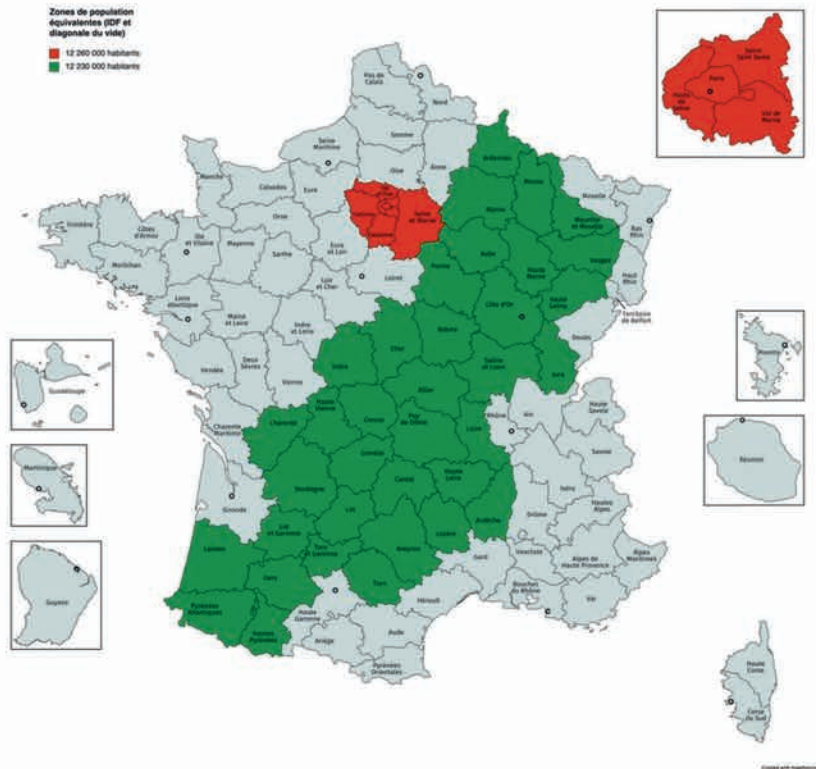
La notion de territoire apparaît en 1986. Le territoire est un mot à plusieurs sens et multidimensionnel. Il est défini en sciences sociales comme un espace social délimité et contrôlé par l'État.

Dans le cadre d'une politique néolibérale, l'État gère le territoire comme une entreprise, avec la notion de concurrence ; le néolibéralisme configure l'État et ses territoires pour son propre compte.

LES SOURCES ET LES MANIFESTATIONS DE LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

Il convient de définir ce qu'est une économie géographique. Le regroupement d'entreprises au sein d'un même territoire permet accroître leur productivité. Cela génère des échanges et la mobilité des salariés au sein du périmètre défini. C'est la logique de concentration de la productivité sur les métropoles.

Cette économie géographique conduit à des différences locales. La France est découpée en 306 zones d'emploi (définition 2020) : la



France industrielle se concentre à l'Ouest. Cette répartition s'accompagne de la quasi-disparition des industries traditionnelles à forte accumulation de capital productif.

Les néo-industries, principalement des PME, localement ancrées dans les zones d'emploi de l'Ouest, rencontre un grand succès. Les grandes agglomérations dotées de gros employeurs sont à dominante industrielle.

Zone de population équivalente, Ile-de-France (en rouge), la diagonale du vide (en vert) : 12 260 mille habitants dans la zone rouge et 12 230 mille habitants dans la zone verte, une « diagonale du vide » qui reste à dominante agricole.

LE DIALOGUE TERRITORIAL

En ce qui concerne notre activité syndicale spécifique en direction des retraités, l'aspect primordial est

de savoir comment s'organiser et agir ensemble. Cela a pour objectif, en premier lieu, de faire aboutir les revendications de celles et ceux qui ne sont plus aujourd'hui dans la vie professionnelle.

Le territoire, leur territoire de vie, devient donc expressément la porte d'entrée des revendications pour les droits des retraités.

Toutes nos structures, tous nos militants, tous nos syndiqués retraités appréhendent-ils cette dimension de l'action revendicative sur les préoccupations de la vie quotidienne dans les territoires ?

Sont-ils gagnés à l'idée de l'élaboration de cahiers revendicatifs territoriaux, et surtout, ont-ils commencé à aborder ces questions avec des interlocuteurs en vue de les faire aboutir ?

MARTINE LEBLOND
Animatrice du collectif
Territoires CDCA/CMCA

*Définition du Larousse

Des ghettos nous guettent

Au 1^{er} janvier 2025, des Zones à faibles émissions (ZFE) seront mises en place dans 32 nouvelles métropoles. Le processus est entamé avec 11 déjà existantes. Que se cache-t-il derrière ce sigle ?

La vignette Crit'Air apposée sur le pare-brise répartit les véhicules en six classes environnementales. Cette classification est valable durant toute la durée de vie du véhicule.

Pour lutter contre la pollution, le gouvernement a décidé que les véhicules classés Crit'Air 3 et au-delà (les plus anciens) seraient bannis de 43 agglomérations.

QU'ELLES SONT LES CONSÉQUENCES ?

Se préoccuper de la santé de la population semble légitime. Mais c'est ignorer la réalité vécue par une majorité d'habitants. En effet, les services publics sont de plus en plus concentrés dans les métropoles et une large part de la population (58 %) possède un véhicule qui aura l'interdiction de rouler dans les ZFE.

Ceux qui voudront passer outre subiront un contrôle automatisé (vidéo verbalisation) par lecture des plaques d'immatriculation.

QUI SUBIRA CETTE DÉCISION ?

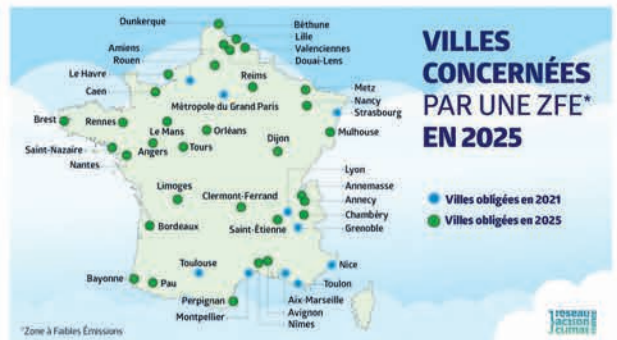
Tous ceux qui n'ont pas les moyens de troquer leur ancien véhicule par un modèle plus récent seront pénalisés. Notamment les retraités qui voient leurs pensions rognées d'année en année, et plus encore maintenant, avec l'inflation galopante. Le prix d'achat élevé d'un véhicule aux normes et les banques frileuses de faire des prêts aux retraités ne facilitent pas le rajeunissement du parc automobile.

Cette partie de la population espère pouvoir conduire le plus longtemps possible, mais n'a pas forcément besoin d'un véhicule plus récent.

EST-CE LA SEULE FAÇON DE FAIRE ?

Le seul critère de pollution retenu est finalement l'âge du véhicule. Tous ceux qui ont fait régulièrement les contrôles techniques et qui ont suivi les recommandations des experts pour entretenir correctement leur voiture seront frappés.

On ne tient compte ni de l'usage fait autour de déplacements indispensables, ni du type de véhicule (un gros



4X4 par exemple), ni des nécessités impérieuses dues à un manque de transports en commun...

UNE EXCLUSION QUI CONDUIRAIT AU REPLI

Avoir un véhicule dit polluant interdira son utilisation et amènera à une dépendance envers d'autres, que ce soit pour faire ses courses, participer à une sortie ou aller se faire soigner. Le recours à la solidarité familiale ou amicale, voire au covoiturage, ne peut pas être la solution à tout.

DES ESQUISSES DE RÉPONSES

Des métropoles, comme Montpellier, ont choisi de rendre leurs transports en commun gratuits, de créer à leur périphérie des parkings relais... Mais de l'aveu même de la population, les transports en commun auraient besoin d'être renforcés avec des passages plus fréquents : 93 % jugent nécessaires leur développement. Et cela concerne naturellement tout ce qui est extérieur aux ZFE!

Dans un premier temps, il faudrait remettre en service les milliers de kilomètres de voies ferrées décrétés non rentables et travailler à une réelle et fine densification des réseaux en commun. La vie se fait autour de contacts humains et d'échanges. La construction de cette alternative éviterait de s'enfermer dans des mesures punitives qui ne frappent que les petites gens créant un profond sentiment d'injustice.

Obtenir un grand service public des transports en commun, s'appuyant sur une SNCF et des transports urbains tournés vers un avenir où écologie et social se marient harmonieusement, est une bataille revendicative qui peut se mener du local au national et inversement.

JACQUES VERDON

Classement énergétique contesté

Obligatoire depuis 2011 pour la vente ou la location d'un bien immobilier, la classe énergie est un système de notation (de A à G) du Diagnostic de performance énergétique (DPE) qui permet de faire le point sur la consommation énergétique du bien. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique européenne afin de réduire la consommation d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Les biens classés F ou G font l'objet de dispositions particulières :

- obligation d'un audit énergétique pour toute vente à partir du 1^{er} avril 2023,
- gel de l'augmentation du loyer à partir du 25 août 2022,
- interdiction de la mise sur le marché locatif des logements considérés non décents, c'est-à-dire, consommant plus de 450 kWh d'énergie finale par m² et par an, à compter du 1^{er} janvier 2023, classés G à compter de 2025, classés F à compter de 2028 et classés E à compter de 2034.

La loi Climat et Résilience précise toutes les obligations liées à la vente ou la location de logement. Elle doit permettre d'éradiquer les passoires énergétiques et les logements insalubres. Mais elle ne fait pas l'unanimité. Beaucoup d'erreurs sont faites, dont des classements aberrants.

Les associations de consommateurs, les professionnels de l'immobilier s'insurgent contre le mode de



gnostic : les grilles sont complexifiées, souvent incompréhensibles, les formations inadaptées. L'outil n'est pas fiable et de nombreux propriétaires ne pourront plus vendre ou louer leur bien, notamment les retraités qui décident de quitter leur logement et qui verront leur seul bien dévalué.

Bien sûr, des logements sont à rénover, mais les aides gouvernementales ne suffisent pas pour réaliser les travaux. Rien n'est fait pour que les propriétaires puissent adapter leur logement aux nouvelles normes.

À vouloir s'entêter à faire de l'écologie sans y mettre les moyens et les outils, le logement indécemment n'est pas près d'être éradiqué.

MIREILLE PAUME

Toutes les informations se trouvent sur le site du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Ou parrainez un(e) ami(e) !

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (15€)* à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

15€*

*Offre réservée aux nouveaux abonnés



Le magazine fait par et pour les retraités

www.ucr.cgt.fr

Abonnez-vous !



**Sabrina B. sociétaire a dit:
"Ma fille va bientôt devoir
changer de voiture. Et... moi aussi!"**

Alors en route Sabrina.

Solutions Auto

**Des offres compétitives pour votre véhicule.
Assurance - Financement**



**La Macif,
c'est vous.**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

Prêts personnels sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur Socram Banque.

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

Les crédits à la consommation proposés par la Macif sont des produits Socram Banque. Société anonyme au capital social de 70 000 000€, RCS Niort 682 014 865 – 2 rue du 24 février – CS90000 – 79092 Niort Cedex 9 – Établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 place de Budapest – CS92459 – 75436 Paris Cedex 09) – Mandataire d'assurance – N°ORIAS : 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N°ORIAS 13005670 (www.orias.fr).